

L'INFOBUS

EN ROUTE VERS
LE RESPECT



UNE IMPORTANTE TOURNÉE DU SECTEUR TRANSPORT SCOLAIRE ARRIVE À GRANDS PAS

Stephen P. Gauley

*Président, Secteur transport scolaire
FEESP-CSN*

Le 19 janvier 2017 s'est tenue une importante réunion du Secteur transport scolaire (STS) de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN) à l'Hôtel Le Concorde à Québec. Lors de cette rencontre, nous avons décidé d'organiser une tournée d'assemblées générales des 61 syndicats membres du STS. Cette tournée vise à nous mobiliser pour défendre notre revendication actuelle, soit l'adoption d'un décret par le gouvernement qui fixerait les conditions de travail minimales dans notre domaine, incluant un salaire de référence.

Rappelons-nous que, lors de ce processus rigoureux d'évaluation de l'emploi de conducteur et de conductrice de véhicule scolaire, auquel le gouvernement et les associations des transporteurs ont participé, les conclusions du comité de travail fixaient le taux horaire minimal en janvier 2015 à 19,14\$ l'heure pour un autobus régulier, à 19,07\$ pour un minibus scolaire adapté, à 18,35\$ pour un minibus scolaire régulier, à 14,05\$ pour une berline régulière et à 15,13\$ pour une berline scolaire adaptée.

En 2016, ces taux atteignaient respectivement 19,74\$, 19,66\$, 18,92\$, 14,49\$ et 15,60\$.

Or, comme vous le savez sûrement, en ce moment même, certains conducteurs ne sont payés guère plus que le salaire minimum à 10,75\$ l'heure.

LE PIÈGE DES APPELS D'OFFRES

À chaque renouvellement de contrat, les commissions scolaires peuvent lancer des appels d'offres afin de choisir le transporteur qui leur chargera le moins cher pour les trajets à couvrir. Dans ce processus, il est clair que les transporteurs qui demandent le moins cher sont aussi ceux qui payent le moins bien leurs salarié-es. Ce sont eux qui risquent d'être plus compétitifs et d'obtenir les contrats que nos employeurs détiennent actuellement, ce qui menace directement nos emplois et nos conditions de travail.

Il faut être conscient que cette menace pèse sur toutes les conductrices et tous les conducteurs de transport scolaire, peu importe le salaire que vous touchez. À cause de ce processus, vous pouvez perdre votre emploi et voir vos conditions



LORS DE NOTRE INSTANCE DU 17 JANVIER DERNIER,

sur l'heure du dîner, les délégué-es présents ont manifesté leur impatience devant l'édifice Marie-Guyart, où se trouvent les bureaux du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), monsieur Sébastien Proulx.

CI-DESSOUS: Les délégué-es présents lors de notre instance du 17 janvier dernier, à Québec.

de travail se dégrader si votre employeur ne remporte pas l'appel d'offres, ce qui exerce une pression à la baisse sur les conditions de travail de tout le secteur transport scolaire.

LA SEULE OPTION: L'OBTENTION D'UN SALAIRE GARANTI

Pour contrer ces attaques potentielles contre nos conditions de travail, nous revendiquons un salaire horaire garanti à 19,74\$ pour un autobus régulier. Une telle mesure empêcherait qu'une éventuelle guerre de prix entre les transporteurs se fasse sur le dos de nos conditions de travail, tout en maintenant un salaire raisonnable et décent dans notre secteur, peu importe l'entreprise qui obtiendrait les contrats de transport scolaire.

Toutes les conductrices et tous les conducteurs de véhicule scolaire sont concernés par cette bataille et, ensemble, nous devons nous mobiliser et faire pression sur le gouvernement pour qu'il nous donne enfin le salaire que nous méritons. Nous vous invitons donc à rester informés et à participer en grand nombre à la tournée d'assemblées générales qui aura lieu bientôt et qui passera chez vous.

SOLIDARITÉ!



SECTEUR TRANSPORT SCOLAIRE
FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS
DE SERVICES PUBLICS (FEESP-CSN)
www.feesp.csn.qc.ca/transport-scolaire



feesp. 
FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET
EMPLOYÉS DE SERVICES PUBLICS